ACADÉMIE
DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Inspection 2d degré
IA-IPR Etablissements et Vie Scolaire

Rectorat
Inspection 2d degré

n° 2022-1
Affaire suivie par :
Damien DURAND
Pilote académique du CAESCE

Mél damien.durand1@ac-lyon.fr
Tél : 04 72 80 63 83 - 06 46 14 73 12
92 rue de Marseille
69007 Lyon Cedex 07

Lyon, le 6 mars 2023

Monsieur le Recteur de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes,
Recteur de l'académie de Lyon,
Chancelier des universités

à

Mesdames et Messieurs les personnels de
l'académie de Lyon

Objet : appel à candidature pour formations de secouristes en santé mentale

La crise sanitaire liée à la COVID 19 a profondément atteint toute une génération de jeunes, rétrécissant les perspectives d'avenir, brisant les liens d'amitié et les relations quotidiennes entre adolescents et jeunes adultes lors des confinements, à une période de leur vie où ces contacts amicaux ou affectifs sont essentiels et constitutifs de leur personnalité en construction.

De même, le rapport des jeunes scolarisés aux apprentissages s'est délité, faute d'avoir conforté leur métier d'élève. Le retour en établissement et en classe montre un déficit marqué d'appétence des élèves pour leur scolarité, les apprentissages et leur orientation. Certains jeunes peuvent développer des syndromes anxieux ou des états dépressifs. De surcroît, ces jeunes peuvent avoir face à eux des enseignants et personnels qui peuvent parfois être fragilisés par cette crise sanitaire et ses conséquences, ce qui peut les renforcer dans leur anxiété ou leur état dépressif.

Si ce constat est largement partagé, sans toutefois que l'on parvienne à quantifier l'étendue du phénomène, définir les voies et moyens d'une prévention et d'une prise en charge à grande échelle est complexe. L'équipe pilote de « *l'École promotrice de santé* » (EPSa) a cherché diverses pistes pour construire des réponses et son choix s'est porté sur l'association PSSM France, *Premiers Secours en Santé Mentale,* qui propose des formations de secouriste en santé mentale. Cette association nationale est basée à Lyon.

La formation de secouriste en santé mentale vise un public d'adultes. Cette formation, assurée par des formateurs agréés, eux-mêmes secouristes, a une durée de deux jours et porte sur un programme dénommé « AÉRER » :

- **A** pour Approcher la personne, évaluer et assister en cas de crise (crise suicidaire, larmes, détresse)
- **É** pour Ecouter activement et sans jugement
- **R** pour Réconforter et informer
- **E** pour Encourager à aller vers des professionnels
- **R** pour Renseigner sur les autres ressources disponibles.

C'est une adaptation à la France d'un programme créé en Australie par l'association *Mental Health First Aid Australia*. Il s'agit de premiers secours, à l'image des formations de secouristes type *Prévention et secours civiques* (PSC1), avec des gestes et réflexes à acquérir ainsi qu'une méthode à mettre en œuvre, permettant d'éviter d'ignorer la situation de détresse vécue par la personne et de lui apporter une aide concrète – démarche de formation encouragée par le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, dans un courrier du 27 juillet 2022 adressé par le directeur général des ressources humaines aux rectrices et recteurs.

Un module « Jeunes », à destination de professionnels adultes encadrant des jeunes, est désormais disponible et, après échanges au sein du Comité académique d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CAESCE) le 11 janvier dernier, je souhaite vivement que les personnels de l'académie puissent accéder à ces formations.

Pour ce faire, l'académie prépare un conventionnement avec PSSM France et l'Ecole académique de formation continue (EAFC) prépare la construction d'un plan de formation à destination des personnels, ainsi qu'un parcours de formation dédié.

Un appel à candidature va donc être lancé par le CAESCE et concernera l'ensemble des personnels de l'académie volontaires. Les comités départementaux d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CDESCE) procèderont à l'instruction des candidatures, en lien avec l'EAFC. Les personnels formés comme secouristes pourront ultérieurement accéder, s'ils le souhaitent, à des formations de formateurs.

Dès réception de cet appel à candidature, je vous invite à vous porter candidate ou candidat, afin de permettre le meilleur maillage territorial possible, ainsi qu'une présence de secouristes formés au sein des écoles, collèges et lycées de l'académie, au service de nos jeunes élèves.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement et vous en remercie.

Olivier DUGRIP